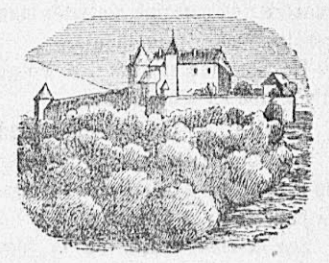




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7<sup>05</sup> 10<sup>23</sup> 2<sup>45</sup> 5<sup>00</sup>. — BULLE, arr. 9<sup>05</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>27</sup> 8<sup>41</sup>.

**ABONNEMENTS**  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
          . . . 6 mois 2.50  
Etranger. 1 an 9.—  
          . . . 6 mois 5.—  
          payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**ANNONCES**  
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.  
RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.  
S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

Foire!  
EXPOSITION  
ERS  
étage.

ITRINES  
POUPÉES  
Choix immense  
n Poupées habillées depuis  
45 cent.

ACHETANT POUR  
merchandises re-  
au une jolie  
rêt-Noire, mar-

LE  
maine à vendre.  
d'Alph. LIARD, à Avry-  
Pont, expose en vente, de gré à gré, un terrain qu'elle possède sur le territoire communal, de la contenance d'environ 1000 m<sup>2</sup>, possédant des poses d'excellent terrain en un lieu très agréable, avec maison neuve, pont de décharge, eau intarissable, lumière électrique.  
Pour renseignements, s'adresser à M. Charles Liard, à Avry-devant-Moret.

ER sur le canton de Genève, une  
3 poses, sans vignes. S'adr. Magdeleine, Cointance, 20, Genève.  
nte de lait.  
société de laiterie des Monts  
met en soumission son lait pour  
port annuel: 160.000 kg. Force  
r les offres jusqu'au 4 décembre  
du soir, à M. Amédée Glaus,  
Harsens, président de la Société.

### Pour les réfugiés belges.

Le Comité fribourgeois a, jusqu'ici, hospitalisé une soixantaine de réfugiés belges, parmi lesquels un certain nombre de très intéressantes familles. L'une de ces familles, composée de dix personnes, réside actuellement à Charmey où, par un touchant élan de générosité, le village entier s'est chargé de son entretien. D'autres ont été réparties dans différentes localités du canton, notamment à Fribourg et à Romont, où elles reçoivent le meilleur accueil.

Le comité de secours aux réfugiés belges, qui attend incessamment l'arrivée d'un nouveau convoi, est heureux de pouvoir exprimer, soit de la part de ses protégés, soit pour lui-même, toute la gratitude et la profonde admiration qu'inspire le bel élan de générosité de la population fribourgeoise. Le Comité, s'abstenant de toute quête et de toute collecte, n'a fait qu'un seul appel public à la charité de ses concitoyens, et aussitôt les dons de toutes sortes et les offres d'hospitalisation ont afflué d'une manière aussi édifiante qu'ininterrompue. Les souscriptions bénévolement ouvertes dans leurs bureaux par nos journaux produisent un résultat dépassant toute espérance, et le Comité y puise un encouragement précieux dans son œuvre: l'élan de tous lui prouve qu'il a vu juste et que son entreprise répond réellement aux sentiments de sympathie qu'inspirent à ses concitoyens les malheureux Belges chassés par la guerre de leur patrie.

L'idée première avait été de vouer plus spécialement d'attention aux orphelins et aux enfants isolés et, là encore, la population avait manifesté une approbation entière au comité, puisque plus de 700 demandes d'hospitalisation d'enfants sont parvenues. Mais, dans les convois arrivés jusqu'ici, il ne se trouvait pas d'enfants isolés et d'orphelins; la plupart des enfants sont accompagnés de leurs parents et il serait éminemment cruel de priver ceux-ci de ce seul bien qui leur reste.

L'œuvre de secours devra donc s'adapter aux circonstances; il ne sera guère possible de confier des enfants à toutes les généreuses personnes qui en demandaient. Par contre, il devient

nécessaire de trouver pour les familles des logements où elles puissent vivre réunies. C'est ce qui a déjà été fait jusqu'ici. Mais ce mode de procéder ne va pas sans grands frais pour la caisse — si largement dotée qu'elle fût — du Comité.

Il semble que le mode le plus pratique de réaliser cette nouvelle tâche est que tant de personnes qui s'étaient spontanément offertes à entretenir un enfant veuillent bien changer leur offre en une participation à l'hospitalisation des familles. Il serait désirable, par exemple, que chaque paroisse ou chaque village se chargeât du complet entretien d'une ou de plusieurs familles. La charge ainsi serait plus légère à chacun en particulier, et chacun contribuerait tout de même à l'œuvre fraternelle. En ville, un certain nombre d'appartements meublés ou non meublés ont déjà été mis à la disposition du Comité; de jour en jour, des offres nouvelles lui parviennent et le mettent en mesure de préparer la réception de nouveaux hôtes. Si les personnes charitables qui, de prime abord, s'étaient offertes à prendre des enfants voulaient bien constituer entre elles de petits groupements qui s'occuperaient chacun de l'entretien d'une famille, le problème serait d'emblée résolu et la tâche très lourde du Comité singulièrement facilitée.

Du reste, nous le répétons, le Comité de secours aux réfugiés belges reçoit chaque jour de nouveaux encouragements et il est profondément reconforté par les exemples merveilleux de charité dont il est témoin. Il convient de signaler l'admirable générosité des Rdes Sœurs de La Providence, à Fribourg, qui reçoivent, nourrissent et entretiennent nos hôtes gratuitement, en leur prodiguant les soins les plus attentifs et les plus dévoués jusqu'au moment où ils peuvent être dirigés vers un refuge définitif.

Autre touchant détail, les enfants du Vally ont entrepris une collecte afin de confectionner des vêtements chauds à leurs petits camarades belges et ils utilisent tous leurs moments de loisirs — même les petits garçons — à ce généreux travail.

C'est encouragé par de tels exemples que travaille le comité et qu'il s'appête à recevoir de nouveaux hôtes qu'un prochain convoi nous apportera.

### NOUVELLES SUISSES

**Interdiction d'exportation.** — Par arrêté du Conseil fédéral, les interdictions d'exportations décrétées ces mois derniers, sont étendues aux huiles et graisses végétales et animales pour usages industriels, ainsi qu'aux huiles et graisses de tout genre travaillées pour le graissage. Cet arrêté entre immédiatement en vigueur.

**Les dons.** — Le don de 1600 fr., reçu de M. O.-J. Steiger, à Colombo (Ceylan), est le produit d'une collecte des Suisses à Ceylan.

— Le Conseil fédéral a reçu divers dons pour la Fondation fédérale Winkelried, entr'autres 1500 fr. (comme premier versement) de M. Arnold Duvanel, avocat et notaire à Fleurier.

**Les incidents militaires du Valais.** — Le Conseil fédéral a répondu à la lettre du Conseil d'Etat du Valais, demandant des renseignements sur le licenciement d'un certain nombre d'officiers valaisans et les responsabilités au sujet de la catastrophe de Riondaz.

Comme il était à prévoir, écrit la *Feuille d'Avis du Valais*, le Conseil fédéral se borne à déclarer que ces mutations dans l'armée sont entièrement du ressort du général, et qu'il n'a pas à en discuter, cela conformément aux pouvoirs qui ont été conférés, en vertu de la Constitution, au chef de notre armée.

Concernant l'accident de Riondaz, le Conseil fédéral dit qu'il transmettra au Conseil d'Etat les résultats de l'enquête.

**Militaire.** — Les officiers, sous-officiers et soldats d'infanterie de la 2<sup>me</sup> division, dispensés temporairement du service par les médecins de troupes ou par les commissions sanitaires, avec l'ordre de se présenter au dépôt à l'expiration du délai de dispense, ne doivent pas rejoindre le dépôt de troupes. Par contre, ils devront se présenter sur la place de mobilisation de leur bataillon, quand la 2<sup>me</sup> division sera de nouveau mobilisée.

**Une invention.** — La maison Breguet, frères, mécaniciens, au Locle, a imaginé un petit appareil, permettant de rendre lumineux, pendant la nuit, le guidon et la feuille de mire des fusils. Ce procédé fut offert à l'état-major fédéral, puis, celui-ci n'ayant pas

répondu, au gouvernement français, qui vient de commander deux millions de ces appareils à la maison locloise.

**Pour les petits Belges.** — Des enfants de Neuchâtel ont récolté, chez les amis et connaissances de leurs parents, de nombreux jouets, qu'ils ont décidé de vendre au profit des petits enfants belges.

La vente de ces jouets se fera par les enfants eux-mêmes.

### A L'ÉTRANGER

#### La guerre en Europe.

**La bataille en France.**

Paris, 2. — Communiqué de 15 h. Dans la région au sud d'Ypres, à St-Eloy, une attaque ennemie dirigée contre une tranchée conquise par nos troupes dans la journée a été repoussée. Notre artillerie a endommagé un groupe de trois batteries de gros calibre.

A Vermelles, nous avons enlevé brillamment le château et son parc, ainsi que deux maisons du village et des tranchées.

Canonnade assez vive aux abords de Fays, au sud-ouest de Péronne.

Dans la région de Vendresse et de Craonne, bombardement violent, auquel notre artillerie a riposté avec succès, détruisant une batterie.

Paris, 2. — Communiqué de 23 h.

En Belgique, violent bombardement à Lampernisse, à l'ouest de Dixmude.

Dans l'Argonne, l'ennemi a fait sauter à la mine le saillant nord-ouest du bois de la Grurie. Dans l'ensemble, nous affirmons et développons nos progrès sur cette partie du front.

En Alsace, nos troupes ont enlevé Aspach le Haut et Aspach le Bas, au sud-est de Thann.

Paris, 3. — (Havas.) — Communiqué officiel du 3 décembre, 15 heures:

En Belgique, canonnade assez vive contre Nieuport et au sud d'Ypres. L'inondation s'étend au sud de Dixmude.

De la Lys à la Somme, violent bombardement d'Aix Noulette (ouest de Lens).

Calme sur tout le front de la Somme à l'Aisne et de Champagne.

Dans l'Argonne, plusieurs attaques ennemies ont été repoussées, où nous avons légèrement progressé.

En Woëvre, l'artillerie allemande a montré une certaine activité, mais les résultats sont insignifiants.

En Lorraine et dans les Vosges, il n'y a rien eu d'important.

Paris, 3. — Communiqué de 23 h.

Les seules nouvelles intéressantes se rapportent à notre aile droite et à la journée du 2 décembre.

Sur la rive droite de la Moselle, nous avons acculé le Mesnil et le signal de Xon.

Dans les Vosges, nos troupes ont enlevé la Tête de Faux (au nord du village de Bonhomme) qui domine la crête frontière et qui servait d'observatoire aux Allemands.

En Alsace, la station de Burnhaupt a été occupée et nous nous installons sur la ligne Aspach pont d'Aspach-Burnhaupt.

**La prise de Belgrade.**

Vienne, 2. — S. M. l'empereur a reçu du commandant de la cinquième armée la dépêche suivante :

« C'est avec une joie profonde que je prie Votre Majesté de recevoir, après l'accomplissement de la 66e année d'un règne glorieux, les félicitations les plus respectueuses de la cinquième armée, et je dépose respectueusement à vos pieds la nouvelle que la ville de Belgrade a été prise aujourd'hui par les troupes de la cinquième armée.

Signé : Franck. »

**Empereur et roi sur le front.**

Le roi d'Angleterre est arrivé dans le nord de la France. Il est accompagné par lord Stalsordhan et une nombreuse suite.

Il a été reçu par le prince de Galles et a ensuite visité les hôpitaux militaires.

Le roi s'est rendu au quartier général du maréchal French.

La nouvelle du départ du roi pour le front a causé une vive satisfaction dans tout le pays.

— Le tear est parti mardi matin, à 10 heures, pour le théâtre de la guerre.

**Dénombrement de forces.**

Le gouvernement allemand vient de faire savoir au monde qu'il a actuellement en campagne cent corps d'armée actifs ou de réserve. Certains

journaux sont tombés dans le piège, et se sont émus d'un tel chiffre. Il convient de rectifier cette information. La réalité est la suivante :

L'Allemagne possède actuellement 25 et demi corps d'armée actifs, dont 21 et demi contre la France et 4 contre la Russie ; 33 corps d'armée de réserve, dont 22 1/2 contre la France et 10 1/2 contre la Russie, soit au total 58 1/2 corps d'armée actifs et de réserve sur deux fronts, et non cent, comme l'a faussement prétendu un télégramme allemand. En outre, l'Allemagne a engagé 8 corps de landwehr contre la France et 7 contre la Russie, soit au total 30 divisions territoriales de landwehr sur deux fronts.

**Les Cosaques à l'ouvrage.**

Dans les combats de Lodz, les cosaques de Sibérie ont acquis une gloire nouvelle et ineffaçable. Aucun obstacle ne les arrêtait, et où les autres troupes hésitaient, les cosaques se ruèrent et culbutaient tout sur leur passage. L'armée russe doit sa victoire de Lodz aux cosaques de Sibérie.

**La situation économique.**

La Banque impériale d'Allemagne a décidé qu'à partir du 31 janvier 1915 elle refuserait l'escompte, au prêt sur titres et à l'acceptation tous les effets rédigés en français et payables en Allemagne. Il en sera de même pour les chèques.

— Le président du tribunal de la Seine a placé sous séquestre l'Agence française des appareils automatiques, succursale à Paris de la Société Stollwerk et Cie.

— Le Journal officiel hongrois publie un décret prolongeant, avec quelques modifications, le moratorium jusqu'au 31 janvier prochain.

**La mort d'un brave.**

Un journal d'Anancy reproduit la lettre suivante, que le sergent de zouaves Louis Cuénoud, fils de M. Victor Cuénoud, de Lutry, établi à Anancy depuis une vingtaine d'années, écrivait à ses parents en date du 10 novembre :

« Le 30 octobre, nous recevons l'ordre d'attaquer les Allemands et de les déloger de.... coûte que coûte. A 3 heures nous commençons notre devoir en avant ; c'était beau à voir, rien ne

refroidissait l'élan des zouaves, même pas les mitrailleuses, qui nous fauchaient à bout portant. Comme fourrier, je transmettais les ordres du colonel, et il y en avait beaucoup à porter. Le soir, nous occupons le village. Le 31, j'étais nommé sergent-major.

« A 14 heures, le commandant me fait appeler et me charge de remettre un ordre à mon capitaine. Il y avait 800 mètres à franchir. J'ai fait tous mes efforts, pendant trois heures, et je suis revenu en lui disant que je n'avais pas pu porter l'ordre, car, chaque fois que je levais la tête, une pluie de balles s'abattait sur moi. Le commandant me répondit : « Je ne doute pas que vous n'avez fait votre devoir jusqu'au bout, mais il faut y retourner ». Je profite de ce que nos mitrailleuses accentuaient leur tir pour avancer ; sinon, c'eût été folie.

« A 18 heures, je prends mon courage à deux mains et je vais me terrer dans un trou d'obus. Je soulève malheureusement la tête : pas, une prune en pleine tête, une deuxième dans les cuisses, une troisième à l'épaule, et la quatrième ne me causant aucun mal, coupe en deux ma cartouchière. Il me restait 300 mètres à faire. Je les ai faits et j'ai transmis mon ordre. Tous mes officiers m'ont félicité ; j'ai eu la médaille militaire. J'ai été évacué le soir même. Ne vous faites aucun tracass, je suis très bien soigné ».

Le sergent-major Cuénoud n'a malheureusement pas en la joie de recevoir la récompense à laquelle sa belle conduite lui avait donné droit. Le vaillant soldat est, en effet, mort des suites de ses blessures.

**GRUYÈRE**

**Nos soldats.** — Lorsque nos régiments défilent dans nos rues, musique en tête, un frisson semble s'emparer de la foule qui les acclame. Ce frisson, c'est le symptôme du patriotisme de tous, car ces régiments que nous aimons, c'est l'âme du pays, l'âme ardente et fière, toute vibrante de patriotisme, d'esprit de dévouement et de sacrifice.

Comment ne nous attacherions-nous pas à ce qui incarne l'amour du pays et la volonté de le défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang.

La population de Bulle, comme celle des villages environnants, a prouvé à quel point elle aime notre armée. Mais elle a tout particulièrement aimé les troupes qui furent nos hôtes de quelques semaines. Celles-ci se sont

ingénieuses, il faut bien le dire, à se rendre le plus possible sympathiques. Leur entraînement, leur discipline furent à la hauteur de la tâche qui leur incombait. Mais, en toutes circonstances, elles se montrèrent obligeantes et prévenantes et, par dessus tout, de la plus absolue correction.

Aussi ne nous étornons-nous point que les sentiments de la population à l'égard de nos braves troupiers se soient manifestés tels qu'ils ont dicté au commandant de la Brigade, colonel Schlapbach, la lettre suivante que nous reproduisons avec la certitude de causer le plus grand plaisir à tous :

Bulle, le 29 novembre 1914.

A Monsieur le Syndic de la Ville de Bulle.

Monsieur le Syndic, La Brigade d'infanterie 4 étant sur le point de quitter Bulle et les localités environnantes, je tiens à vous dire le plaisir que j'ai eu à constater l'empressement que les Autorités et la population ont mis à faciliter et à rendre agréable le séjour de Bulle aux troupes.

Nous conserverons un excellent souvenir de notre séjour dans le beau pays de Gruyère ; grâce à la bonne volonté et au dévouement de chacun, les meilleures relations n'ont cessé de régner entre la troupe et la population de votre ville à laquelle je suis reconnaissant d'avoir fait tout son possible pour le confort et l'agrément de ceux qu'elle avait à recevoir.

Je serais heureux que vous fussiez l'interprète, auprès des Autorités et de la population de la Ville de Bulle, des sentiments qui me dictent cette lettre et vous prie d'agréer, Monsieur le Syndic, l'expression de ma parfaite considération.

Brigade d'Infanterie 4.

Le Commandant :

(signé) Colonel SCHLAPBACH.

A cette lettre si bienveillante, le Conseil communal a répondu par la suivante, laquelle reflète bien les sentiments de toute la population.

Bulle, le 1<sup>er</sup> décembre 1914.

Au Commandant de la Brigade d'Infanterie 4, Bulle.

Monsieur le Colonel,

Nous possédons votre honorée lettre du 29 novembre et sommes heureux d'apprendre que vous avez été satisfait de l'attitude de la population à l'égard de la belle troupe dont vous êtes le chef aimé et respecté.

L'empressement mis par les autorités communales et l'élément civil à faciliter votre tâche n'a été d'ailleurs

docteur pourrait me retenir... « Voyez-vous, cette nouvelle-là, c'est ma guérison

« Elle seule pouvait me rendre à la vie... Sur le front du vieux domestique se creusa un pli d'inquiétude.

— Au moins madame la marquise devrait me permettre de l'accompagner... L'on ne sait jamais... Peut-être pourrais-je lui être utile... et à monsieur aussi... Madame la marquise n'ignore pas que, pour elle, je donnerais ma vie.

— Oui, oui, fit-elle, toute émue, vous m'aimez bien tous ici ; vous êtes de dignes serviteurs... Ne craignez rien pour moi, Baptiste. Monsieur qui est là répond de tout et je sais que je puis me fier à lui. Croyez bien que si j'avais besoin de quelqu'un pour m'accompagner ce serait vous, mon vieil ami, que je choiserais.

Son vieil ami ! C'était vrai ! Il l'avait vue si jeune !

De joie et d'orgueil son visage s'empourpra.

— Ah ! madame la marquise... balbutia-t-il... comme vous savez bien dire ce qu'il

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE » 37

**LA Veuve Rouge !**

(Grand roman dramatique)

PAR

GEORGES DE BOISFORÊT

« Mais pour des raisons de lui et de moi seule connues, il importe que personne ne sache jamais de quelle façon il me sera rendu... Si un magistrat vous questionne, vous ignorez tout... vous ignorez même la visite que monsieur m'a faite aujourd'hui... Tout le monde à l'hôtel l'ignore également ou le doit ignorer de même... En quelques circonstances que vous le rencontriez, jamais vous ne le reconnaîtrez. Avez-vous bien compris, Baptiste ?

Celui-ci s'inclina respectueusement.

— Madame la marquise sait bien que je lui suis dévoué corps et âme... comme le sont ici tous ses serviteurs... Si monsieur nous rend enfin notre petit maître, qu'il soit béni !... En ce qui le concerne, soyez tranquille, madame la marquise. Puisque tels

sont vos ordres, monsieur n'est pas venu aujourd'hui ; je ne l'ai jamais vu ; je ne puis donc, dans l'avenir, le reconnaître.

— C'est bien, Baptiste, vous êtes un brave garçon, je vous remercie.

Elle se dirigea vers un meuble où était posée une toque de fourrure que, sans même se regarder dans la glace, elle piqua dans ses cheveux. Puis elle jeta une mante sur ses épaules.

— Allons, monsieur, dit-elle, je suis prête. Dépêchons-nous.

Sur ses joues pâles un peu de rose était revenu, et ses yeux brillaient d'une fièvre intense.

Il semblait que, d'un coup, elle eût reconquis toutes ses forces depuis qu'elle savait qu'elle allait revoir son fils, son petit Armand !...

Elle ne pensait plus qu'à lui.

Après... après elle demanderait à Rob des explications plus longues... elle lui ferait raconter sa vie et les circonstances qui l'avaient poussé à son acte abominable... oui, après seulement elle songerait à lui et à elle-même... Elle verrait ce que lui dicterait son cœur et les décisions qu'il convenait de

que l'exécution jo patriotique.

De notre côté, rendre le témoignage de la troupe a été et correcte. Son nous laissera un ment agréable et d

Nous saisissons vous prier de recevoir ciments et pour être auprès de Messieurs la troupe des senti nous laissera votre

Veuillez agréer, quel, l'assurance d' tion ia plus disting

Au nom du C

Le S

(sig.) Jos. S

Le

(sig.) Féli

**Avis.** — Les dommages causés cultures ou aux pr au Bureau de Ville

décembre, à 5 heu

**Foire de d** débuts de la jourr ensoleillés, ausel, tion dans nos rues Il est juste de temps n'est pas la affluence ; le son tout petit la douc de St Nicolas y été coup. En effet, c'é marchande de jo que cette affluence lièrement remarq

La foire propre points réuési, bie têtes de bétail n portant. Mais les bétail et spécialer Drètes au veau so a amené sur le c têtes de gros bétai

Le petit bétail La statistique co 46 veaux, vendus poids vif, 211 por celets, les premie pièce et les secon 29 chèvres et 28

Les porcs gras chés et leur prix manière sensible. poids vif, au débu s'est rapidement est devenu génél loi de l'offre et de mois de décembre les particuliers q

fant à de pauvres d Vous attacher à jam

Elle ordonna : — Passez devant.

Porte de la rue du C d'autres que vous à Et surtout n'oubliez tions.

— Oh ! l'on me ce que de me faire dire da volonté de mada

Il les précéda. Quand il eut, d Porte de la rue, il m

— Tout de même vre où elle va... Pe Ger... Et elle a be fiance que lui insp dans l'idée que j'au que chose... ne fût-c

Il acheva : — Le ciel fasse q et qu'elle revienne

Dehors, à une soi tel, Robert fit signe automobile qui pas

Et, lorsque celui-

Il faut bien le dire, à se  
na possible sympathiques.  
leur discipline farent à  
de la tâche qui leur incom  
en toutes circonstances,  
trèrent obligantes et pré  
par dessus tout, de la  
correction.

ous étonnons-nous point  
iments de la population à  
nos braves troupiers se  
festés tels qu'ils ont dicté  
tant de la Brigade, colonel  
la lettre suivante que  
uisons avec la certitude de  
as grand plaisir à tous :

le 29 novembre 1914.  
r le Syndic de la Ville de  
Bulle.

eur le Syndic,  
ie d'infanterie 4 étant sur  
quitter Bulle et les localita  
antes, je tiens à vous dire  
e j'ai eu à constater l'em  
que les Autorités et la po  
mis à faciliter et à ren  
le séjour de Bulle aux

serverons un excellent sou  
notre séjour dans le beau  
nyère; grâce à la bonne  
u dévouement de chacun,  
es relations n'ont cessé de  
la troupe et la popula  
de ville à laquelle je suis  
nt d'avoir fait tout son pos  
confort et l'agrément de  
avait à recevoir.

heureux que vous vous  
rprère, auprès des Autori  
population de la Ville de  
sentiments qui me dicent  
et vous prie d'agréer, Mon  
ndic, l'expression de ma  
sénération.

gde d'Infanterie 4.  
Le Commandant :

Colonel SCHLAPBACH.  
lettre si bienveillante, le  
amunal a répondu par la  
quelle reflète bien les sen  
toute la population.

le, le 1<sup>er</sup> décembre 1914.  
ndant de la Brigade d'In  
anterie 4, Bulle.

eur le Colonel,  
édons votre honorée lettre  
embre et sommes heureux  
que vous avez été satis  
titude de la population à  
a belle troupe dont vous  
aimé et respecté.  
sement mis par les autori  
males et l'élément civil à fa  
e tâche n'a été d'ailleurs

rait me retenir...  
us, cette nouvelle-là, c'est ma

Elle ordonna :  
— Passez devant. Vous nous ouvrirez la  
Porte de la rue du Collège. Il est inutile que  
d'autres que vous à l'hôtel me voient sortir.  
Et surtout n'oubliez pas mes recommanda  
tions.

— Oh ! l'on me couperait plutôt la langue  
que de me faire dire quoi que ce soit contre  
la volonté de madame la marquise.  
Il les précéda.

— Quand il eut, derrière eux, refermé la  
Porte de la rue, il marmonna entre ses dents :  
— Tout de même, j'aurais préféré la sui  
vre où elle va... Peut-être y a-t-il du dan  
ger... Et elle a beau dire, malgré la con  
fiance que lui inspire son compagnon, j'ai  
dans l'idée que j'aurais pu être bon à quel  
que chose... ne fût-ce qu'à veiller sur elle.  
Il acheva :

— Le ciel fasse que son espoir se réalise  
et qu'elle revienne ici avec son fils.

Dehors, à une soixantaine de pas de l'hô  
tel, Robert fit signe au chauffeur d'un fiacre  
automobile qui passait, en quête de clients.  
Et, lorsque celui-ci eut fait de ranger son

que l'exécution joyeuse d'un devoir  
patriotique.

De notre côté, nous devons vous  
rendre le témoignage que la conduite  
de la troupe a été constamment digne  
et correcte. Son séjour parmi nous  
nous laissera un souvenir certaine  
ment agréable et durable.

Nous saisissons cette occasion pour  
vous prier de recevoir nos vifs remer  
ciements et pour être notre interprète  
auprès de Messieurs les officiers et de  
la troupe des sentiments de regret que  
nous laissera votre départ.

Veuillez agréer, Monsieur le Colo  
nel, l'assurance de notre considéra  
tion la plus distinguée.

Au nom du Conseil communal :

Le Secrétaire,

(sig) Jos. SANSONNENS.

Le Syndic,

(sig) Félix GLASSON.

**Avis.** — Les réclamations pour  
dommages causés par l'Armée aux  
cultures ou aux propriétés sont reçues  
au Bureau de Ville jusqu'à samedi, 5  
décembre, à 5 heures le soir.

(Communiqué)

**Foire de décembre.** — Les  
débutants de la journée de jeudi furent  
ensoleillés, aussi, grande fut l'animati  
on dans nos rues pendant la matinée.  
Il est juste de reconnaître que le  
temps n'est pas la seule cause de cette  
affluence; le souci de ménager aux  
tout petits la douce illusion du passage  
de St Nicolas y était certes pour beau  
coup. En effet, c'était surtout chez les  
marchands de jouets et de bonbons  
que cette affluence se faisait particu  
lièrement remarquer.

La foire proprement dite a en tous  
points réussi, bien que le nombre de  
têtes de bétail n'ait pas été fort im  
portant. Mais les prix pour le beau  
bétail et spécialement pour les vaches  
prêtes au veau sont restés élevés. On  
a amené sur le champ de foire 222  
têtes de gros bétail.

Le petit bétail était bien représenté  
La statistique communale a compté  
46 veaux, vendus à 1 fr. 40 le kilo,  
poids vif, 211 porcs d'élevage et por  
celets, les premiers vendus à 60 fr.  
pièce et les seconds à 60 fr. la paire,  
29 chèvres et 28 moutons.

Les porcs gras étaient fort recher  
chés et leur prix a augmenté d'une  
manière sensible. De 1 fr. 40 le kilo,  
poids vif, au début du marché ce prix  
s'est rapidement élevé à 1 fr. 50, qui  
est devenu général. C'est l'éternelle  
loi de l'offre et de la demande. En ce  
mois de décembre, fort nombreux sont  
les particuliers qui tuent un porc pour

leur usage. Ainsi la demande dépasse  
l'offre et les prix augmentent.

Sous les Halles, l'animation a été  
grande à partir de neuf heures. Le  
beurre s'y est vendu 3 fr. 60 le kilo  
et les œufs 15 centimes pièce.

On remarque une recrudescence  
d'apport de poulets et de lapins. Les  
premiers sont cotés de 1 fr. 50 à 1 fr. 80  
pièce; les seconds, de 2 à 5 francs,  
suivant le poids et le degré d'engrais  
sement.

Ajoutons, pour être complets, que  
les pommes de terre ont été cédées de  
2 fr. 20 à 2 fr. 60 le double décalitre.  
Ici, l'apport des pommes de terre d'im  
portation ont fait fléchir les prix.

Les fruits, fort abondants, spéciale  
ment les pommes, ont été payés  
1 fr. 50 en moyenne la mesure de  
vingt litres.

**Souscription  
pour les réfugiés belges.**

Dons adressés au comité du district  
de la Gruyère. (Bureaux de M. Paul  
Reichlen.)

6<sup>me</sup> liste.

Dons en argent.

- M. Aug. Clavel, La Part-Dieu 50.—
- Société de tir, Les Carabiniers,  
La Roche 50.—
- Mlle Caroline Remy, Bulle 10.—
- M. et Mme Moret, Charmey 2.—
- M. Ducret Aimé, gend., Charmey 1.—
- Anonyme, Marsens 0.50
- Mme Genoud Nanette, Vuadens 5.—
- M. Genoud Jean, Vuadens 2.—
- M. Dupasquier Gustave, syndic,  
Vuadens 20.—
- Mlle J. S., La Tour 1.—
- Classe de M. Noël, inst., Bulle 11.—
- Mme Vve Louise Buchs, Bulle 2.—
- M. Gremion Arthur, La Tour 1.—
- Anonyme, Eusey 2.—
- Classe de M. Monney, inst., Bulle 14.—
- M. Robadey Anselme, lait., Bulle 5.—

Total fr. 176.50

Total des listes précédentes, fr.  
856.— Total fr. 1032.50.

**La souscription de la Croix  
Rouge.** — Voici la 16<sup>me</sup> liste des  
dons parvenus au poste de souscrip  
tion de la Croix Rouge, à Bulle (Bu  
reaux de M. Paul Reichlen, Grand' rue  
et Rue de la Promenade, N° 16, Ban  
que Cantonale.)

Dons en argent :

- Pringy : Mme Bussard Geneviève,  
1 fr. M. Andrey Joseph, 1 fr. Mme  
Andrey Aurélie, 0.50 fr. MM. Gachet  
Jules, f. de Joseph, 0.50 fr. Murith  
Joseph, feu Nicolas, 0.50 fr. Gremion  
Jean, syndic, 2 fr. Gremion Alfred, f.  
de Gabriel 1 fr. Andergon Louis, 1 fr.  
Murith Edouard, 0.50 fr. Anonyme,  
0.50 fr. Gremion Victor, 1 fr. Mme

véhicule le long du trottoir :

— Rue du Pré Saint-Gervais... tout en  
haut du dix-neuvième... près de la barrière...  
Faites vite, il y aura un bon pourboire.

Il s'effaça pour laisser monter Reine, au  
près de laquelle, ayant refermé la portière,  
il s'installa.

Le chauffeur prit une mine goguenarde.

— Drôles de clients... fit-il à part lui... et  
drôle de quartier où ils se font conduire...  
La petite dame est bien jolie... Un peu pâ  
lotte pourtant... L'on dirait une princesse...  
Quant à l'individu qui est avec elle, elle fe  
rait bien de lui donner l'adresse d'un tail  
leur... Il en a besoin, le pauvre diable... Sa  
mise est déplorable... Et si elle n'était pas  
avec lui, sûr que je ne l'aurais pas chargé,  
car pour me donner le pourboire qu'il m'a  
promis, je crois qu'il pourrait retourner —  
inutilement — toutes ses poches.

« Tout de même, conclut-il avec philoso  
phie, ce que l'on voit de choses bizarres à  
Paris.

Et il mit le taxi, qui démarrait, à la vi  
tesse ordinaire.

— Je vais pas attraper un procès-verbal...  
C'est pas eux qui paieraient l'amende pour

- Peiry Mélanie, 1 fr. M. Castella Mo  
deste, 0.20 fr. Mme Grand, 2 fr. Fa  
mille Murith, 1 fr. MM. Gachet Jules,  
entrepr., 2 fr. Gremion Auguste, fils  
de Gabriel, 0.50 fr. Gachet Joseph, f.  
de Jules, 0.50 fr. Gachet Arthur, f. de  
Jules, 0.50 fr. Rime Alexandre, scie  
rie, 1 fr. Gremion Alex. Gustave, 1 fr.  
Gachet Alfred, feu Théodule, 1.50 fr.  
Gaillard Jules, au Creux, 2 fr. Murith  
Nestor, fils Edouard, 0.50 fr. Dupré  
Frédéric, au Creux, 1 fr. Rime Oscar,  
facteur, 1 fr. Gachet Hyacinthe, 0.30  
fr. Delaquis Joseph, 1 fr. Mme Eg  
gertswyl Joséphine, 1 fr. Doutaz Al  
bert, Saulgy, 3 fr. Bussard Louis.  
Saulgy, 2 fr. Desbiolles Georges, La  
Noutaz, 2 fr. Gachet Jean, in Noutaz  
2 fr. Anonyme. 2 fr. Schneider Joseph  
5 fr. Castella Pascale chef de gare, 2  
fr. Bussard Auguste, 0.50 fr. Famille  
Marie Bussard Copp, 5 fr. Bussard  
Simon, 1 fr. Gachet Antoine, feu  
Théodule, 1 fr. Schneider Maurice,  
f. de Joseph, 0.50 fr. Gremion Jules,  
feu Alexandre, 0.50 fr. Cicagioni An  
tonio, 1 fr. Total fr. 55.— Total des  
listes précédentes, 3,113.65 fr. Total  
fr. 3,168.65. (A suivre.)

Dons en nature.

- Neuvieue (suite) : Geinoz Léon, 2  
essais-mains, 1 paire de chaussettes.  
Vadino Gabriel, 2 paires de bas, 1 che  
mise. Mme Delacombaz Célestine. 2  
chemises, 1 essai-mains. Mme Rose  
Gremion, 1 drap de lit. Zarini, 1 paire  
de chaussettes. M. Geinoz Alfred, 1  
chemise, 1 paire de chaussettes. Mme  
Marie Castella du Planch., 1 paire de  
chaussettes, 2 chemises, 1 drap de lit.  
Mme Julie Geinoz, 1 taise d'oreiller.  
M. Lanthmann, institut., 1 chemise, 1  
paire de bas, 1 paire de chaussettes.

**AVIS**

Les nouveaux abon  
nés pour 1915 rece  
vront le journal dès à  
présent sans augmen  
tation de prix.

**Liquidation**

pleine et entière des rhumes, maux de  
gorge, enrhouements, toux opiniâtre par  
l'usage des Pastilles Wybert-Gaba. Elles  
seules sont fabriquées d'après la véritable  
formule du Docteur Wybert et ont donné  
maintes preuves éclatantes de leur effi  
cacité.

En vente partout à 1 fr. la boîte. De  
mander expressément les Pastilles Gaba.

**Attention !**

Je vais vous dévoiler un grand secret !  
J'ai guéri complètement mes rhumatis  
mes, dont j'étais victime depuis de lon  
gues années, en appliquant quelques  
emplâtres Rocco sur les régions atteintes.  
Ne tardez pas de faire l'essai de ce re  
mède absolument exquis.

Exiger le nom « Rocco ».  
Dans toutes les pharmacies à fr. 1.25.

Les familles BOSCHUNG, de Bellegarde,  
à Bulle et en Allemagne, ont la douleur de  
faire part à leurs parents, amis et connais  
sances de la perte cruelle qu'ils viennent d'é  
prouver en la personne de

**Monsieur  
Christophe BOSCHUNG**

leur cher père, beau-père, grand-père et pa  
rent, décédé le 2 décembre, dans sa 71<sup>me</sup> an  
née, après une longue maladie, muni des se  
cours de la religion.

L'ensevelissement a eu lieu vendredi 4  
décembre.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire  
part.

moi.

Dans l'intérieur, Reine demeurait silen  
cieuse.

Tant de pensées, tant de sentiments en  
désordre s'agitaient en elle.

(A suivre.)

**Piano à vendre.**

A vendre, faite d'emploi, un piano ayant  
très peu servi.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle,  
sous H 1882 B.

**VENTE DE BOIS  
par soumission.**

La Commune d'Estavannens expo  
se en vente, par voie de soumission, 400 bil  
lons provenant des Ciernedompa.

Les offres seront faites par m<sup>e</sup> et envoyées  
sous pli cacheté à M. le syndic, jusqu'au  
vendredi 11 courant, à 8 h. du soir.  
Pour voir les bois, le forestier communal  
sera à la disposition des intéressés le lundi  
7 crt, et les conditions sont déposées chez le  
secrétaire communal.  
Estavannens, le 1<sup>er</sup> décembre 1914.

**Un ouvrier capable**

et sérieux pour la fabrication du gruyè  
re, est demandé pour la Haute-Savoie.  
Bons appointements. Ecrire sous A 41443 X  
à Haassenstein et Vogler, Genève.

Serais acheteur de

**Gruyères**

demi gras et douze heures, bien ouverts et  
demi salés.

Adresser offres sous chiffre O 41359 X à  
Haassenstein et Vogler, Genève.

**Dr ALLEMANN  
de retour.**

**Mises de bois**

Samedi, 5 décembre prochain, la  
commune de Vaulruz vendra en mises  
publiques 160 m<sup>2</sup> de beau bois de commerce,  
50 stères de bois de sapin préparés dans sa  
forêt des Joux dessus.

Rendez vous des miseurs, avec sac garni,  
au Pratz Issey, à 9 1/2 h. du matin.

Sont aussi exposés en vente, par  
voie de soumission, 16 m<sup>2</sup> de billons  
situés aux Joux derrey. Dépôt des soumis  
sions auprès du Secrétaire communal pour  
le samedi 5 décembre prochain.

Par ordre : Le Secrétaire communal.

**Vente de bois**

La Commune de Maules offre à ven  
dre par voie de soumission environ 200 m<sup>2</sup>  
de bois sur pied, de commerce et de con  
struction répartis en 3 lots.

Les soumissions se feront par mètre de  
bois abattu par le forestier. Les offres sous  
pli cacheté seront adressées jusqu'au 9  
décembre, à 7 h. du soir, à M. Pas  
quier Louis, Syndic. Pour voir les bois  
et conditions, le forestier communal sera à  
la disposition des amateurs, les 7 et 8 dé  
cembre, à 8 1/2 h. du matin, à la laiterie.

Par ordre : Le Secrétaire.

**Petits fromages de Tilsit**

1<sup>re</sup> qualité, a-i-gras, d'environ 5 kilos, à Fr.  
1.20 le kilo. Par achat d'au moins 12 pièces  
à Fr. 1.— le kilo contre remboursement.

Laiterie moderne  
Hagenbuch-Weinfeldten.

**Cabinet dentaire**

B. Pégaitaz, Bulle

Consultations tous les jours;

le vendredi après midi  
à BROC.

**Logement à louer.**

A louer un logement avec lumière.  
S'adresser à Isidore Genilloud,  
Bulle.

**Mises juridiques**

L'Office des poursuites de la Gruyère  
vendra en mises publiques le lundi, 7 dé  
cembre crt., dès 10 heures du jour, à  
domicile, 1 mortaiseuse appartenant à M.  
Gustave Clerc, charron, à Villarvolard.  
Bulle, le 4 décembre 1914.

L'Office des poursuites.

## Cognac Ferrugineux Golliez

excellent fortifiant pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse, le manque d'appétit, etc.  
En flacons de frs 2.50 et frs 5.—

## Alcool de menthe et camomilles Golliez

infaillible contre les indigestions, les maux de tête, les maux d'estomac et les étourdissements. Boisson hygiénique et digestive.  
En flacons de fr 1.— et frs 2.—

En vente dans toutes les bonnes pharmacies et à la  
**PHARMACIE GOLLIEZ à MORAT.**

Exigez toujours le nom de „Golliez“  
et la marque des „deux palmiers“.

## Les Vêtements

**AU PRIX UNIQUE 35 Fr.**

sont toujours les plus chics et les plus avantageux

## KROENER-NAPHTALY

Fribourg 22 Rue de Romont 22 Fribourg

Grand choix de Gilets de chasse, Caleçons, Camisoles.

COMPLETS pour jeunes gens à 18, 20, 25, 28, 30, 33 et 35 francs.

Grand choix de Pantalons à 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12 et 15 francs.

## BANQUE CANTONALE

FRIBOURGEOISE

Nous recevons des dépôts sur

**Carnets d'épargne 4  $\frac{1}{4}$  %**

Dépôts à partir de 50 centimes; intérêt calculé dès le jour du dépôt.

— Livrets gratuits. —

Les carnets d'épargne de notre Banque sont gardés gratuitement. — Les versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques postaux N° 11a 162.

Des coffrets d'épargne seront remis gratuitement à toute personne faisant un nouveau dépôt minimum de 3 francs, ainsi qu'à tout détenteur d'un ancien carnet.

FRIBOURG : Près de la Poste.

Agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat.

## TRANSPORTS FUNÉBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FERT

Anselme MURITH, succ.

Genève

Téléphone 121

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer de suite.

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de Fribourg :

BULLE, M. Joseph Baudère, ébéniste. CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schröter. ROMONT, M. Charles Clément, ébéniste. ESTAVAYER-LE-LAC, MM. Dietrich frères, ébén

## Mises juridiques

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques le **lundi 7 décembre** cert., dès 2 h. du jour, au bureau de l'office, à Bulle, les titres suivants :  
6 actions Grande Brasserie et Beauregard de fr. 500, taxées fr. 450 chacune.  
4 obligations même établissement, de fr. 300, taxées fr. 220 chacune.  
1 obligation Crédit foncier égyptien, de fr. 250, taxée fr. 250 chacune.  
8 obligations à lots de fr. 20 de l'Etat de Fribourg, taxées fr. 7.— chacune.  
Bulle, le 1<sup>er</sup> décembre 1914.  
L'Office des poursuites.

## Bon fromager

pour fruitière de la Hte-Savoie. Références exigées. Très bon salaire.  
Adresser les offres sous chiffre P 41860 X à Haasenstein et Vogler, Genève.

Dimanche 6 décembre

## Cassée annuelle à l'Auberge du Bry.

Invitation cordiale.

Le tenancier : Marchou.

## Voiturage de bois.

On demande des charretiers supplémentaires pour le charroi immédiat de billons du Mouret à la scierie Despond, aux Granges près Bulle, au prix de 3 fr. 75 le m<sup>3</sup>.  
Pour renseignements, s'adresser au dit ou à M. Ph. Mosser, aubergiste à Corbières.

## Vente de lait.

La Société de laiterie d'Enney met en vente son lait pour l'année 1915. Apport annuel : 130.000 kilos environ.  
Adresser les offres à M. Rime Jolly, président, jusqu'au **lundi 7 décembre**.

## Vente de bois.

**Lundi 7 décembre** prochain, la Commune de La Tour-de-Trême vendra en mises publiques 100 stères de bois de moule sapin préparés dans sa forêt de la Mossetaz.  
Rendez-vous des miseurs à 10 heures du matin, au Petit Chalet neuf, avec sac garni.  
La Tour, le 28 novembre 1914.  
Le Secrétariat communal.

## Draps et Milaines du pays

dans plusieurs couleurs

## Draps façonnés

Couverture en laine. Draps de lits en fil et mil. Laine à tricoter. Travail à façon. Echange de laine.

Fabrique de Draps, NEIRIVUE.



## POUDRE MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour

Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & C<sup>e</sup>, Lausanne.

Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.  
Rajouter sur chaque paquet la signature B. MAYOR.



## MARRONS d'Italie

10 kg. Fr. 3.50 franco.  
100 kg. » 22.— port dû.

## Beilles châtaignes

100 kg. Fr. 18.— port dû.

MORGANTI & Cie, Lugano.

## Comptabilité.

Etablissement et mise à jour de comptabilités. Inventaires bilans, travaux de bureaux.  
Se recommande.

E. Bader, Bulle.

Draps magnifiques. Tollerie et toute sorte de linge pour trousseaux. Adressez-vous à Walter Gygar, fabricant, à Blelenbach.

## On demande à louer une bonne gîte

printanière.  
S'adresser à Louis Blanc, Bulle.

## Vente de bois.

La Commune de Marsens met en vente par soumission environ 150 m<sup>3</sup> de beaux bois de commerce préparés dans sa forêt aux Troncs. Les offres sont à adresser, sous pli cacheté, à M. le Syndic jusqu'au **mercredi 9 décembre 1914, à 6 h. du soir**.  
Les conditions sont déposées au bureau communal où les intéressés peuvent les consulter.  
Marsens, le 26 novembre 1914.  
Conseil communal.

## A vendre ou à louer

à proximité de Bulle, une maison bien située, 2 appartements et dépendances, grand local pour atelier ou garage, 2 grands jardins. Eau et lumière électrique. Entrée immédiate.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle, sous H 1860 B.

A LOUER sur le canton de Genève, une ferme de 23 poses, sans vignes. S'adr. Magasin de Modes, Coutance, 20, Genève.